

*Depuis près d'un mois, Jérusalem est le théâtre d'un soulèvement qui ne cesse de s'amplifier. À l'origine de la colère : plusieurs maisons du quartier jérusalémitte de Sheikh Jarrah vont être expropriées et leurs habitants palestiniens remplacés par des colons israéliens. On a là condensé rien de moins que la situation originelle, appelée Nakba (catastrophe en arabe), au principe d'un conflit centenaire.*

*D'un côté le sionisme, projet de colonisation-remplacement de la Palestine, et de l'autre la résistance à ce projet, la lutte pour la libération nationale. Ce qui au reste n'est « compliqué » que pour ceux et celles qui rechignent à considérer cette réalité limpide, car il faudrait en tirer des conséquences trop pénibles, trop évidentes, sur le sionisme, comme colonialisme, et sur la pleine solidarité à manifester à la résistance des Palestiniens, comme lutte anticoloniale légitime.*

*Les hypocrites « appels au calme » des dirigeants des pays occidentaux, France en tête, sont d'autant plus cyniques que les chancelleries sont régulièrement informées de la dégradation de la situation à Jérusalem, et de ses causes. Année après année, les diplomates de l'Union européenne en poste à Jérusalem rédigent ainsi des rapports sans ambiguïté, qui décrivent avec précision — sans jamais évidemment le nommer — le processus de nettoyage ethnique à l'œuvre dans la ville<sup>1</sup>.*

*Alors que la mobilisation a désormais largement dépassé Jérusalem, s'étendant dans toutes les régions de la Palestine occupée, la campagne #SaveSheikhJarrah est quant à elle devenue virale sur les réseaux sociaux. Sheikh Jarrah, comme métonymie de la Nakba palestinienne. Sheikh Jarrah, petit faubourg de Jérusalem, dont l'histoire et les méthodes d'expropriations sont décrites dans l'article qui suit, [publié à l'origine sur le site Mondoweiss.net](#), le 16 avril dernier.*

\*\*\*

Dans deux semaines, six familles palestiniennes, vingt-sept personnes, seront expulsées de leurs maisons, jetées à la rue, et remplacées par des colons israéliens. Le sort des familles du quartier de Sheikh Jarrah, à Jérusalem-Est occupée, est pour l'essentiel gravé dans le marbre : un tribunal de district israélien a rejeté leur recours en février de cette année, leur ordonnant de quitter leur logement avant le 2 mai 2021<sup>2</sup>.

Un autre recours déposé par sept autres familles de Sheikh Jarrah, comptant trente et une personnes, dont huit enfants, a été rejeté par le même tribunal de district israélien en mars dernier, et les familles ont jusqu'au 1er août 2021 pour évacuer leurs maisons. Si les familles ne quittent pas leurs maisons où elles vivent depuis près de soixante-cinq ans, elles seront expulsées de force par les autorités israéliennes armées, tout comme l'ont été leurs voisins avant elles.

Le seul espoir qui reste aux familles Al Kurd, al-Qasim, Skafi et Al Jaouni, pour éviter que leurs maisons ne soient expropriées par des colons israéliens dans les deux prochaines semaines est de faire appel auprès de la Cour suprême israélienne – une cour réputée pour sa longue histoire de maintien des projets coloniaux des colons israéliens dans des lieux comme Jérusalem, au détriment des droits des résidents palestiniens de la ville. Au fil des années, des dizaines de parents, amis et voisins des familles ont été expulsés et remplacés par des colons israéliens, conformément aux ordonnances des tribunaux israéliens.

En 2002, quarante-trois Palestiniens du quartier ont été expulsés de force après avoir perdu une bataille juridique contre les colons israéliens ; en 2008, les vidéos de la famille Al Kurd,

dont la moitié de la maison est occupée par un groupe de colons, ont fait la une des journaux internationaux ; en 2009, les familles Hanoun et Ghawi ont été chassées de chez elles ; et en 2017, la famille Shamasneh a connu un sort similaire, puisque les huit membres de la famille, dont Fahamiya Shamasneh, 75 ans, et son mari Ayoub, 84 ans, ont été expulsés de leur maison.

L'échéance imminente de l'expulsion du 2 mai pèse lourdement sur Mohammed Al Kurd, écrivain et poète de 22 ans, qui n'avait que 11 ans lorsque les affaires de sa famille ont été jetées dans la rue et que la moitié de sa maison a été occupée par un groupe de colons israéliens.

« Je me souviens de toutes les forces de police israéliennes qui étaient là ce jour-là, tirant des bombes sonores et frappant les gens qui tentaient de leur résister », a déclaré Al Kurd, actuellement basé à New York, au média *Mondoweiss*. « Ils avaient complètement fermé le quartier au reste de la ville, personne n'était autorisé à entrer ou sortir ».

Al Kurd se souvient encore très bien des scènes de Palestiniens arrêtés par dizaines, alors que des colons israéliens jetaient les meubles de sa famille dans la rue, et s'installaient dans une partie de sa maison.

« Je me souviens qu'ils ont jeté les affaires qu'ils ne voulaient pas, et tout ce qu'ils voulaient de nos affaires, ils l'ont gardé ».

À ce jour, tout ce qui sépare les colons israéliens de la famille Al Kurd, ce sont des cloisons sèches et une corde à linge suspendue dans la cour. Dans deux semaines, cependant, le peu de leur maison qu'ils ont réussi à conserver pourrait leur être arraché une fois de plus.

« Je parlais récemment à mes voisins et je leur ai dit que je savais que cela nous était déjà arrivé auparavant, mais que c'était toujours aussi choquant de penser que le 2 mai, des gens allaient à nouveau nous arracher de nos maisons et nous jeter à la rue. Et il n'y a rien que nous puissions faire pour les arrêter. »

## **La Nakba n'a jamais cessé**

L'histoire de Sheikh Jarrah et de ses habitants remonte à 1948, année de la création de l'État d'Israël, qui entraîna la *Nakba*, ou « catastrophe » en arabe, du peuple palestinien. On estime que plus de 750 000 Palestiniens furent chassés de leurs foyers, devenant des réfugiés. Des dizaines de milliers de Palestiniens fuirent vers les pays voisins, la Syrie et la Jordanie, et des milliers d'autres passèrent des années à fuir entre les villes et villages de la Palestine historique.

Après le début de la *Nakba*, Israël promulgua la loi sur la propriété des absents de 1950, réglementant la propriété des Palestiniens qui se retrouvèrent forcés de fuir ou exilés à l'étranger, après l'expulsion. La loi définit les réfugiés palestiniens et les autres personnes

déplacées, y compris ceux qui n'ont fui qu'à quelques kilomètres de leur domicile d'origine, comme des « absents », assignant ainsi leurs propriétés à l'appropriation de l'État. En plus d'ouvrir la voie à l'expropriation de milliers d'acres de terres palestiniennes pour en faire des « terres d'État », qui ont ensuite été remises à des communautés juives en Israël, la loi refuse également auxdits « absents » le droit de retourner et de revendiquer leurs maisons et leurs terres.

Un certain nombre de réfugiés des villes côtières, comme Haïfa et Yaffa, ont fini par s'installer à Jérusalem, où ils ont cherché refuge dans les communautés palestiniennes qui subsistaient à la suite de la *Nakba*. L'un de ces réfugiés était Rifqa Al Kurd, la grand-mère de Mohammed Al Kurd. En 1956, sa jeune famille faisait partie des vingt-huit familles de réfugiés palestiniens qui se sont vu offrir une maison dans le quartier de Karm Al Jaouni à Sheikh Jarrah, dans le cadre d'un accord entre le gouvernement jordanien et l'UNRWA, l'agence des Nations unies créée pour la protection des réfugiés palestiniens. Le nouveau projet de logement fut établi sur un terrain précédemment loué par deux petites communautés juives, qui furent la zone majoritairement palestinienne pendant la *Nakba*. Dans le cadre du projet de réinstallation, l'accord entre la Jordanie et l'UNRWA stipulait que les vingt-huit familles recevraient un titre légal de propriété dans les trois ans, ce qui n'arriva jamais.

En 1967, Israël prit le contrôle de la Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem-Est, occupant et annexant unilatéralement cette dernière, en violation du droit international. À la suite de l'annexion de Jérusalem-Est, Israël appliqua unilatéralement son droit interne au territoire, et notamment la loi de 1950 sur les biens des absents, ce qui entraîna une nouvelle confiscation des biens palestiniens par l'État.

En 1970, Israël promulgua la loi sur les affaires juridiques et administratives, qui permet exclusivement aux juifs israéliens de faire valoir des revendications de propriété foncière et immobilière qui auraient appartenu à des juifs de Jérusalem-Est avant la création de l'État d'Israël en 1948. En vertu de cette loi, les propriétés des Juifs qui étaient gérées par le « Dépositaire jordanien des biens ennemis » jusqu'en 1967 à Jérusalem-Est furent transférées au pouvoir du « Dépositaire général israélien », habilité à remettre ces propriétés à des Juifs israéliens qui revendiquent la possession de ces propriétés, ou qui affirment avoir hérité de ces propriétés avant 1948, même si ces propriétés sont actuellement habitées par des résidents palestiniens – comme celles du quartier Karm Al Jaouni de Sheikh Jarrah.

Faisant suite à l'adoption de la loi de 1970, deux comités juifs revendiquèrent la propriété des terres de Karm Al-Jaouni, alléguant que les terres appartenaient aux Juifs depuis la période de la domination ottomane de la Palestine. Après une procédure judiciaire, le Dépositaire général israélien transféra la propriété de la zone aux comités juifs et enregistra les terres à leurs noms. Ces comités juifs intentèrent ensuite un procès contre vingt-trois familles palestiniennes de Karm Al Jaouni. Au milieu de la bataille juridique, alors que les Palestiniens de Sheikh Jarrah étaient représentés par l'avocat israélien Toussia-Cohen, ce dernier conclut un accord avec les deux comités juifs, reconnaissant leurs droits de propriété et acceptant que les familles palestiniennes restent dans les propriétés en tant que « locataires protégés ». Il s'avéra par la suite que cet accord avait été conclu à l'insu et sans le consentement des familles palestiniennes que Toussia-Cohen représentait, ce qui ouvra la voie à un procès en expulsion contre vingt-huit familles du quartier, dont certaines qui ne faisaient pas partie de l'accord.

En 1990, les comités juifs vendirent leurs droits de propriété à Nahalat Shimon

International, une organisation de colons d'extrême droite dont la mission est de remplacer autant de Palestiniens de Jérusalem-Est que possible par des colons israéliens et des quartiers réservés aux Juifs. Depuis lors, Nahalat Shimon International lutte vigoureusement pour l'expulsion des résidents palestiniens de Sheikh Jarrah et leur remplacement par des groupes de colons israéliens. Jusqu'à présent, l'organisation parvint au bout de chacune de ses entreprises dans le quartier et, avec l'appui du tribunal de district israélien et le soutien total des autorités israéliennes, a fait déplacer plus de soixante-sept Palestiniens de Sheikh Jarrah, et continue à chercher le déplacement imminent d'environ quatre-vingt-sept autres.

## #SauvonsSheikhJarrah

À l'approche d'une nouvelle échéance vers leur expulsion forcée, les derniers résidents palestiniens de Sheikh Jarrah font tout ce qui est en leur possible pour attirer l'attention de la communauté internationale sur leur cas et, idéalement, faire pression sur Israël, grâce à la campagne #SaveSheikhJarrah. Depuis des semaines, ce hashtag inonde les médias sociaux palestiniens, en même temps que les militants du quartier appellent les dirigeants et les défenseurs internationaux à faire pression sur Israël pour mettre fin à ce qu'ils appellent une « Nakba permanente » à Sheikh Jarrah.



Des visites quotidiennes du quartier, menées par ses habitants palestiniens, ainsi que des sit-in et des manifestations hebdomadaires, ont attiré l'attention sur la situation à Sheikh Jarrah ces dernières semaines. La semaine dernière, une manifestation pacifique a fait les

gros titres après que les autorités israéliennes l'aient violemment réprimée, blessant plusieurs manifestants, dont le député israélien Ofer Cassif, membre juif de la Joint List à majorité palestinienne.

Al Kurd, qui utilise sa plateforme depuis des années pour défendre sa famille et ses voisins à Sheikh Jarrah, a expliqué au média *Mondoweiss* que lui-même et les autres militants de la communauté font cette fois un effort conscient pour prendre le contrôle sur le récit de leurs histoires, après des années de déformation par les médias internationaux :

« Il y a dix ans, nous n'avions pas beaucoup d'anglophones à Sheikh Jarrah, ni une manière coordonnée d'approcher les médias dans le quartier », déclare Al Kurd, ajoutant qu'il avait souvent été approché par des journalistes pour donner des interviews, alors qu'il était âgé de 11 ans. « J'étais un enfant, c'était incroyablement déshumanisant. À cette époque, le récit n'était pas le nôtre ». Cette fois, Al Kurd affirme que les résidents de Sheikh Jarrah sont davantage acteurs de la manière dont leur histoire est représentée, appelant les dirigeants et les politiciens internationaux à « imposer une véritable pression politique et une véritable action politique contre l'occupation israélienne pour ses crimes à Sheikh Jarrah ».

En février de cette année, Al Kurd a réussi à faire pression sur quatre-vingt-un législateurs britanniques à la Chambre des communes, dont Jeremy Corbyn, pour qu'ils signent une lettre urgente concernant la situation à Sheikh Jarrah. Dans cette lettre, les signataires exhortaient le ministre britannique des affaires étrangères à prendre des mesures telles que l'interdiction du commerce des produits issus des colonies israéliennes, « afin que le Royaume-Uni fasse tout ce qui est en son pouvoir pour s'assurer qu'il ne participe pas à des violations aussi graves du droit international ».

En mars, un groupe de quatorze organisations palestiniennes et régionales de défense des droits humains a envoyé un appel urgent aux procédures spéciales de l'ONU sur les expulsions forcées à Jérusalem-Est, en particulier la situation à Sheikh Jarrah, soulignant la façon dont Israël applique illégalement le droit interne israélien à Jérusalem-Est occupée, donnant lieu à des décisions de justice qui favorisent presque toujours les organisations de colons israéliens.

Et si Sheikh Jarrah a sans aucun doute bénéficié d'un regain d'attention à l'approche de la prochaine date limite d'expulsion, Al Kurd déclare qu'il ne peut s'empêcher de se sentir vaincu par le fait que ces appels tombent souvent dans l'oreille d'un sourd :

« Je ne blâme pas les organisations palestiniennes qui s'efforcent de faire appel aux organismes et agences internationaux, ce genre d'appels doit se produire ». « Ce qui m'énerve, ce sont les agences et les politiciens qui continuent à fermer les yeux et à ne pas agir, même après être venus dans notre quartier, s'être assis avec nos familles et avoir tweeté à notre sujet ».

Il fait là référence aux diplomates étrangers qui visitent fréquemment Sheikh Jarrah, offrant des platitudes aux résidents, mais aucune action réelle lorsqu'il s'agit de tenir Israël responsable de ses politiques discriminatoires. Al Kurd affirme qu'à travers son plaidoyer, le plus grand message qu'il essaye de transmettre est que ce qui se passe à Sheikh Jarrah ne

« Je suis fatigué des lettres de condamnation vides adressées aux responsables israéliens, sans aucune action réelle. Pour vraiment sauver Sheikh Jarrah, les gens doivent prendre des positions politiques fermes, et appliquer des sanctions à Israël sur ce qu'il fait ». « Nous n'en avons pas vu assez, il doit y avoir une action réelle. Ces organisations de colons doivent être arrêtées maintenant. Même si nous ne pouvons pas leur faire rendre toutes les terres qu'ils nous ont déjà volées, nous devons les arrêter avant qu'ils n'en prennent davantage. Il ne nous reste plus rien. »

## « Ce n'est pas de l'apartheid, c'est du nettoyage ethnique »

La bataille de Sheikh Jarrah, qui dure depuis des décennies, est décrite par ses habitants et les organisations palestiniennes de défense des droits de l'homme comme un exemple flagrant d'apartheid israélien.

Des millions de réfugiés palestiniens et leurs descendants, y compris ceux qui vivent dans le quartier de Karm Al-Jaouni à Cheikh Jarrah, n'ont pas le droit, en vertu de la loi de 1950 sur la propriété des absents, de réclamer leurs maisons et propriétés d'origine dont ils ont été expulsés en 1948. Entre-temps, en vertu de la loi de 1970 sur les affaires juridiques et administratives, les Juifs israéliens et les organisations de colons ont le droit exclusif de réclamer des biens et des terres qui auraient appartenu à des Juifs, par des moyens souvent douteux et en utilisant des documents dont la validité a été remise en question à de nombreuses reprises.

Ces mêmes comités juifs, qui cherchent aujourd'hui à expulser les Palestiniens de Sheikh Jarrah, ont été indemnisés par l'État pour la perte de leurs propriétés par le gouvernement israélien. Les réfugiés palestiniens vivant à Sheikh Jarrah n'ont jamais été indemnisés pour la perte de leurs propriétés dans des lieux comme Haïfa et Yaffa, pas plus que les millions d'autres réfugiés palestiniens qui continuent de croupir en exil et dans des camps de réfugiés dans toute la région.

Dans l'appel qu'ils ont adressé aux procédures spéciales des Nations unies le mois dernier, les groupes palestiniens de défense des droits humains ont déclaré que les activités de colonisation israéliennes à Sheikh Jarrah « font partie d'un plan beaucoup plus vaste visant à forcer la transformation de la composition démographique et du caractère culturel de Jérusalem afin de consacrer la propriété exclusive des Juifs israéliens sur Jérusalem au détriment de sa population protégée palestinienne ».

« Non seulement Israël a illégalement étendu son système juridique civil national à Jérusalem-Est occupée, mais il a procédé à la promulgation de lois et de politiques plus discriminatoires qui appliquent la confiscation des propriétés palestiniennes à Jérusalem-Est en faveur des colons, le transfert forcé des Palestiniens et l'expansion de la présence juive israélienne dans la ville. Le fondement juridique discriminatoire d'Israël sert de base à la création d'un

régime d'apartheid sur le peuple palestinien dans son ensemble », indique l'appel.

Selon Mohammed Al Kurd, une erreur est souvent commise par les médias et le public internationaux au sujet de Sheikh Jarrah, celle d'accepter la légitimité du système judiciaire israélien sur les communautés palestiniennes de Jérusalem-Est occupée :

« En vertu du droit international, le système judiciaire israélien n'a aucune autorité légale sur nous, à Jérusalem-Est occupée, et pourtant nous sommes là », faisant écho aux déclarations d'innombrables groupes de défense des droits de l'homme. « Nous nous battons contre les colons, mais nous avons affaire à un tribunal, un juge et un jury colonial de colons. Ce que les membres de la communauté internationale ne voient pas, c'est que les gros titres disant que nous sommes « expulsés » impliquent la présence d'un propriétaire ayant une autorité légale, mais ce qui se passe, c'est qu'en tant que quartier collectif, nous perdons nos maisons par déplacement forcé et dépossession par les organisations de colons qui travaillent en collusion avec l'État. »

Pour Al Kurd le mot « apartheid » ne suffit pas à décrire ce qui se passe à Sheikh Jarrah, c'est le terme « nettoyage ethnique » qui résume le mieux la réalité :

« C'est une *Nakba* qui continue de se produire dans d'autres quartiers et communautés de la même manière qu'en 1948. Nous voyons nos quartiers disparaître sous nos yeux ».

L'une des plus grandes craintes d'Al Kurd est de plus trouver aucun vestige de l'endroit où il a grandi, dans dix ans, lorsqu'il se promènera dans son quartier :

« Si ces organisations de colons réussissent, nous allons traverser le quartier et ne voir que des colonies. Il y aura des gens qui écriront que Sheikh Jarrah n'est plus qu'un lointain souvenir ».

En ce qui concerne la date limite du 2 mai, Al Kurd a réservé un billet aller simple pour la Palestine, et espère pouvoir être là pour aider sa famille dans ce qui sera certainement un moment difficile :

« J'espère qu'on ne nous jettera pas à la rue, mais si c'est le cas, je veux être là pour aider mes parents. J'ai le cœur brisé par l'absence de ma maison, de mes souvenirs, de ma vie et de mes rêves. C'est l'endroit où je veux vivre et mourir, et on nous le vole. Je veux que le monde sache que quoi qu'il arrive, nous allons à cent pour cent nous asseoir fermement sur nos convictions, et sur la vérité historique que c'est notre terre. Nous ne partirons pas à moins d'être chassés de force de nos maisons. »

### références

« Les [récents] développements à Jérusalem-Est ont été caractérisés par l'expansion de la colonisation et un nombre considérable de maisons démolies et de Palestiniens expulsés. Israël poursuit activement, en pratique, l'annexion illégale de Jérusalem-Est en affaiblissant la communauté palestinienne de la ville, en empêchant le développement urbain des Palestiniens et, au bout du compte, en séparant Jérusalem-Est du reste de la Cisjordanie » (rapport de 2009) ; « L'expansion de la colonisation s'est poursuivie, y compris dans les zones très sensibles ; des politiques très restrictives sur les constructions palestiniennes à Jérusalem ont été maintenues avec force et ont été suivies par des vagues de démolitions et d'expulsions ; l'éducation pour les Palestiniens reste inéquitable ; les Palestiniens continuent d'affronter des difficultés pour bénéficier des soins de santé ; l'économie de Jérusalem-Est ne montre aucun signe d'amélioration. » (rapport de 2014) ; « L'expansion des colonies et l'exclusion politique, économique, sociale des Palestiniens, qui ne cesse de s'aggraver, ont un impact négatif sur la situation à Jérusalem. » (rapport de 2017) ; etc.

↑1 Suite à une nouvelle requête déposée par les familles, la Cour suprême israélienne

↑2 devait rendre un avis le 10 mai, mais a décidé de surseoir à sa décision. Elle devrait statuer le 9 juin.